

(10)

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 207. 47.

Bruxelles, le 2^e Avril 1849

à M^r. Heris
March. de Labl.

g^r.

M^r.

Je vous prie de vouloir
bien me faire parvenir en
quadruple expédition, dans
une sur timbre, sans déla-
-ration uniforme au modèle
ci-joint, afin que la Com-
-mission puisse réclamer in-
-médiatement en vs faveur
la liquidation du second
et dernier terme d. paiement
du Labl. de Ph. Wauvermans
que vous avez cédé au
Musée royal de Peinture.

Agr. &c M^r.

Le Secrétaire

J. H. W.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCLPTURE.
N° 207
G.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les
détachements. que vous m'avez demandé par votre lettre
du 5 ct. Vous en serez obligé si il est possible, de me
faire tenir en payement, l. 1. 3 premiers mille francs
en comptant. et me faire passer les listes restant, payable
sur l'exercice du Budget de l'année prochaine
ajoutant l'assurance de mes sentiments
distingués, et très respectueux

Monsieur

Votre très humble serviteur

Heris

Paris le 8 juin 1848

No

207. 17

OBJET :

Achat du tableau
de
Ph. Wauvermann.

Annexe 1

Modèle de déclaration.

J'ai déclaré qu'il m'est dû par
le Musée royal de Peinture et
de Sculpture de Belgique,
une somme de trois mille
francs (F. 3000.-) à titre
de premier paiement d'un
tableau de Ph. Wauvermann,
représentant les Officiers, que
j'ai cédé au Musée susdit
pour la somme de Sept mille
cinq cents francs, payable par
trois mille francs sur le Budget
de l'Exercice 1848 et par quatre
mille cinq cents francs sur
le Budget de l'Année 1849.
Ce tableau est peint sur cuir
et mesure en hauteur 35 cent.
sur 41 centimètres de largeur.

Bruxelles, le 1^{er} Juin 1848.

(Signé).

BRUXELLES, le

1^{er} Juin 1848à M^r Heris

au Palais national d'Art

M^r

La Commission administrative
du Musée royal de Peinture et
de Sculpture a l'honneur de
vous informer que votre tableau
peint par Ph. Wauvermann,
(Les Officiers) est définitivement
acquis pour les Galeries de
l'Etat au prix de Sept mille
cinq cents francs payables
par trois mille francs sur
le Budget de l'Exercice 1848
et par quatre mille
cinq cents francs sur le
Budget de l'Année 1849.

Vous nous priez, M^r,
de vouloir bien nous
adresser en quadruple expé-
dition, dont une sur timbre,
une déclaration conforme
au modèle ci-joint, afin
de nous mettre à même

de faire liquider à votre
profit le premier terme
de paiement du prix
de vente du tableau
dont il s'agit.

Mull. agr. Mr.
l'ap. de m^{re} Pier
Antiquier

Le Président
Le Secrétaire.
VH₂ J. J. J.

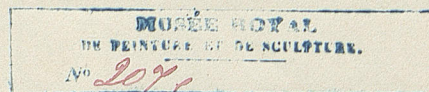
Bruxelles, le 2 Juin 1848. (8)

N^o 15023 de Dép. 19^{me} Série.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.



1^{re} DIVISION
N^o 3607.

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

En réponse à votre lettre du 10 Mai dernier, N^o 207, j'ai l'honneur de vous informer que je vous autorise à faire l'acquisition du tableau de Philippe Houwermans représentant les Adieux, au prix de sept mille cinq cents francs, payable par trois mille francs sur le budget de l'exercice courant, et par quatre mille cinq cents francs, sur le budget de l'année 1849.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ch. Rogier

A Messieurs les Membres de la Commission Administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture
(M^{rs} Savez, président)

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 207,

"Annexe"

Bruelles, le 10 Mai 1848.

à Mr le Ministre des Interieurs.

Mr Heus nous a offert
en vente pour le Musée un
tableau de Ph. Wouwermans
représentant les Adieux.
Cette œuvre, par son mérite
supérieur, peut être rangée
parmi celles dont nous
devrions nous enrichir les
Galeries. Mr Heus en
demandait 10000 francs
mais sur notre proposition,
il a consenti à la ceder
ce tableau au prix de 7500, payable
sur la Trésorerie 1848 &
1849. Nous avons en
conséquence l'honneur,
Mr le Ministre de nous
prier de vouloir bien
nous autoriser à conclure
l'achat du tableau dont
il s'agit. Le rapport
de M. le Comm. Sup.

relatif à cette affaire se
trouve ci-joint en copie.

Veuillez agréer, etc.

Le Président

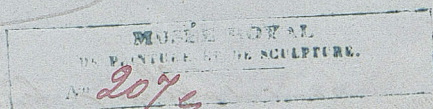
Le Secrétaire.

J. H. 3

J. H. 3

Lettre adressée à M. Ravez

(6)



Monsieur

À mon retour de Paris, j'ai trouvé chez moi
votre honneur de la St. par la quelle vous m'informez
que la Commission d'Administration, M. Martin,
m'a offert une somme de Sept mille Cinq Cent francs
pour mon Tableau par Woudemann.

Les circonstances fâcheuses dans laquelle se trouvant
me gênent. Les officiers m'ont fait parvenir la
décision de la Commission à Paris. quoique le petit
chef d'œuvre vaut 12000 f. par conséquent il a été
vendu il y a une année environ.

Il m'est venu que cette vente se fût, payable
par moitié, sur les années de 1848 & 1849, vous
voyez dont bien me faire tenir ces deux parts. Et
que M. le Ministre de l'intérieur en donne
son approbation à cet achat.

Paris m'est. j'ai été soulevé aux seigneurs
de l'association des artistes réunis. L'ancien Perignon
avec que George, m'ont chargé de leur bon compliments
pour vous.

J'ai rapporté de mon voyage, un petit bijou par
Paul Dufondin, provenant de la vente de feu M.
Erard, ou il a été vendu il y a 30 ans. à 3000 f.
je puis le passer à 2400.

L'Exposition du Louvre, et ailleurs, quelques.

boni Tallung, le trouvant trop dur dans les
Valeurs

ayant une solution insuffisante.

H. H. H.

le 9 Mai 1868.

Monsieur Charles-Henri Stenon

Je vous en informe de suite et
vous prie de le lui faire
savoir qu'il s'agit d'une autorisation
à faire cette acquisition.

Tout à vous

F. J. Vade

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 207.

Annexe

Bruxelles, le 4 Mai 1848.

à M^r Heris,

M^r

Nous avons l'honneur de
vous informer que la Com^{te}
Adm^e du Musée royal a
résolu d'acquiescer à la
demande de vous offrir, sans
d'approbation de M^r le Ministre
et l'Intendant, 7500. francs
pour votre tableau de
J. B. W. Scherrens, repré-
sentant les Adieux. Cette
somme vous sera payée
sur les Recettes de 1848
et 1849. Nous vous prions
M^r de vouloir bien nous
faire connaître votre
réponse le plutôt possible
et agréer l'assurance de
notre haute distinction.

Le Président
Le Secrétaire.
J. W. 2

Offrir 7500 fr.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 207

Messieurs,

Conformément à la lettre de Monsieur le Secrétaire en date du 22 courant, nous avons examiné scrupuleusement le tableau de Philippe Wouwermans que l'on propose au Musée de l'Etat.

Cette oeuvre, connue sous le titre des Odierna et gravée par Laurent, provient de la collection de M^r Danoot, où elle fut adjugée publiquement au prix de 8465 francs; c'est une production du bon faire de ce célèbre artiste, et le seul défaut que l'on puisse y trouver est que le ton local en est un

Messieurs les Membres de la Commission
du Musée Royal de peinture et de sculpture

peu froid et manque de piquant, ainsi que le ciel de
légèreté, néanmoins nous croyons qu'elle est digne d'être
acquise pour la galerie du Musée et que la valeur ~~estime~~
approximative peut en être fixée à Sept mille cinq cents francs
sans nulle exagération.

Sous le rapport de la conservation ce tableau est dans
un état très satisfaisant, sauf le ciel qui a subi quelques
légers restaurations faites depuis la venue de la collection
Danoy.

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'être
Vos très-humbles et très-obéissants
Serviteurs, Etienne Le Roy
J. P. Flipp.

Bruxelles ce 29 Avril 1848.

Musée royal
de
Peintures
et de
Sculptures

N^o 207

Brunelle, le 21 Avril 1848.

à M^{lle}. Etienne Leroy } Comm.
Chrys } Exp.

M^r.

La Com. d'adm. du Musée
royal vous prie de vouloir
bien nous adresser une
M^r. . . afin de faire
formuler un rapport sur
le mérite et la valeur d'un
tableau de Philippe Wouverman
dont l'acquisition est proposée
pour les Galeries de l'Etat.
Ce tableau se trouve déposé
au Secrétariat du Musée.

Meilleux agréé, M^r. l'exp.
de ma Com. des Distingues.

Le Secrétaire.
P. H.

619

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 207

Mon cher Monsieur Noddy

pour vous sites la période de venir chez moi, j'y
vous envoie ce jour le tableau de Mandersham, après que
vous pourrez, carle que M Van Bree, l'examine à
Paris.

S. M. le Roi, à qui j'ai fait voir tous les tableaux
qui me passent par les mains, m'en fait
personnellement compliment, tous de l'indienne particulière
qu'il m'a donnée il y a 3 jours.

Comme j'ai vu l'homme de Saint le Duc ce tableau
provenant de la vente Darvot. 1828. adjugé 1400 fl.
soit 9350 fr. il a été donné par Laurent Saint le Duc
de ce jour. il est de la plus belle qualité du Maître
sur duant d'adieu à Paris. l'adieu achetés à M. Antaria
de Londres. en 14000 fr. et en fin M. Rhodé l'a payé
en 12000 fr.

mais mon cher Monsieur, veuillez bien examiner
la question de savoir si j'en me conviendrait pas en
étant le bon tableau au Musée, dans tout les cas
je dois m'abstenir de le juger.

j. possède encore un bon tableau de M. de
cette m. d'adieu par Rhodé, maître secondaire.
mon son chef d'œuvre, il coûte 800 francs. mais
en parlant plus tard.

RECEIVED
JAN 15 1864
U. S. DEPT. OF THE INTERIOR

Recd by Mrs. Salutation imp. office.

Heri;

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 207. 3

Mon cher Monsieur Vatel.

D'après la Lettre ci-jointe, vous voyez que la
propriétaire du Tableau en question ne veut point l'indiger
sans la certitude de son placement, il y a eu d'aucun tableau,
mais le second et son objet sans valeur.

il faut donc renouer à cette affaire car nous ne
pouvons perdre sur nous la responsabilité de l'achat d'un
objet d'art. Sans que la Commission entière n'y ait donné
son assentiment.

Je possède en ce moment un tableau des
plus parfait qui seient sortis du pinceau
de Phi Wandersmans. Vendu à la vente
d'Amst en 1828. à 1100 fl. je puis le céder
à 1000 francs. Cui étoit un travail pour
M. de M., car cela il vaut 42 à 44 mille.

mais il faut renouer à son placement pour
l'Etat. Je ne puis pas l'indiger et perdre. L'avis
avec ma mission à perdre, Vostre le Voir.

avec mes salutations amicales

Henri

Le 6 avril 1848.

T. S. V. P.

neont admet pas l'autorité des dépenses inutile
faite par l'Etat, et comme au moment de guerre,
le sort des troupes encombant la Belgique, il
est plus que temps d'y porter remède, et de faire
à la dévotion de tout bon Citoyen. Je lui en occupé
d'une série de lettres qui embrassent toute la
partie de l'Etat. nous verrons en tout pas
quelque chose comme 1800 mille fr. alloués pour
la législature de l'Etat depuis 1833.
C'est pas Schaudelung qui de l'air de l'Etat
de gardons en Belgique.

Alain

1838